

2022

SAS ABELI FORMATION



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE -  
LIVRET D'ACCUEIL

*SAS ABELI*

*ZI DU VAZZIO*

*20090 AJACCIO*

*04.95.20.92.37*

## SOMMAIRE

<b>N°</b>	<b>CHAPITRES</b>	<b>PAGES</b>
1	Présentation de l'Organisme	3
2	Plan d'accès	4
3	Modalités de formation	5
4	Locaux et matériels : Description des installations et moyens matériels mis à dispositions	5-6
5	Règlement intérieur	7-8
6	Modèle de convocation	9

## I. PRESENTATION DE L'ORGANISME :

La Société SAS ABELI commercialise et assure le service après-vente des SYSTEMES DE PESAGE électroniques simples et élaborés, des Systèmes d'encaissement informatique ainsi que la formation pour l'utilisation de ces systèmes.

Leader régional, l'entreprise a vu le jour en 1963 et n'a cessé de se développer pour devenir un acteur majeur dans la région Corse.

La SAS ABELI compte un effectif de 8 personnes sur deux agences basées à Ajaccio et à Bastia.

Seule entreprise en Corse certifiée LNE en indépendant pour la réparation d'IPFNA, La SAS ABELI bénéficie de plus de 50 ans d'expertise dans le domaine du pesage.

Nous assurons la vente, le montage, la maintenance, la vérification et la formation de tous les systèmes de pesées.

Au-delà du commerce de pesage, l'entreprise distribue des solutions professionnelles d'encaissements pour tout type de métier et est spécialisée dans le déploiement informatique pour de grands comptes.

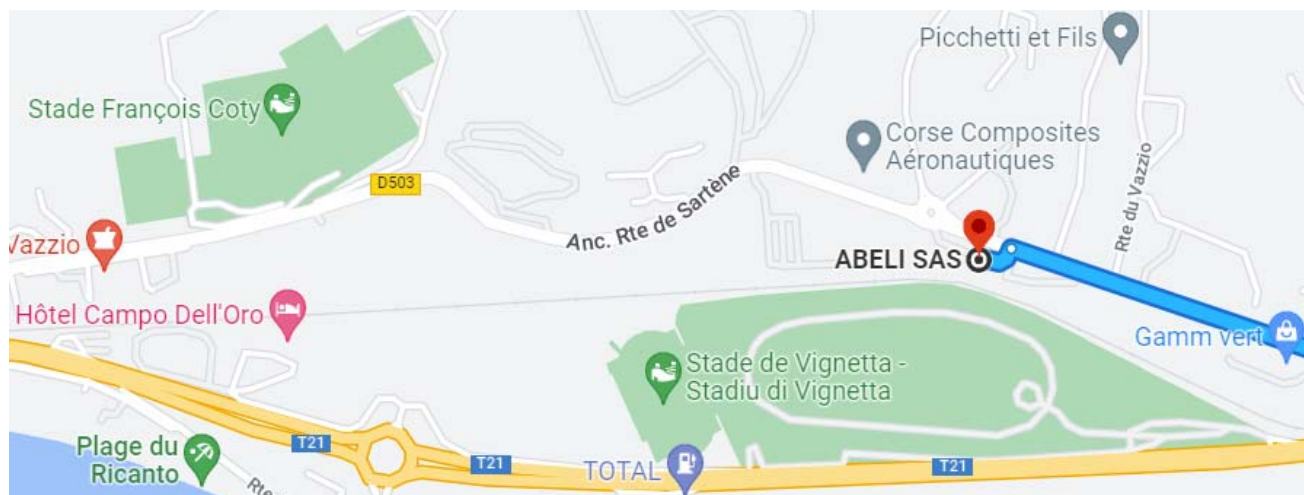
La SAS ABELI est un Organisme de Formation Professionnelle depuis mars 2016.

L'Organisme est déclaré en Préfecture de la région Corse sous le numéro 9420 20902 20.

## 2. PLAN D'ACCES :

L'accueil des stagiaires se fait, dans la plupart des cas, à Ajaccio, au siège dans la zone industrielle du Vazzino 20090 Ajaccio

Coordonnées GPS : latitude : 41.929637 - longitude : 8.789169



Les stagiaires inscrits à une formation, doivent se présenter à l'adresse indiquée sur la convocation, 15 minutes avant l'heure de début de la session.

**Pendant toute la durée de la formation, les horaires à respecter seront les suivants :**

**Matin :** de 8h30 à 12h00 (une pause de 10 minutes à 10h30).

**Après-midi :** de 14h30 à 18h00 (une pause de 10 minutes à 16h00).

En cas d'absence ou de retard au stage, le stagiaire doit en avvertir le formateur.

En fonction du nombre de stagiaires et de la spécificité pédagogique de la formation (groupes de niveaux ou autres contraintes), le formateur pourra préférer accueillir les participants dans des locaux plus appropriés.

Dans ce cas, le lieu occasionnel sera précisé sur les convocations.

### **3. MODALITES DE FORMATION :**

La prestation de formation est dispensée pour une utilisation correcte des instruments de pesage, et systèmes d'encaissement informatique.

Tous nos formateurs possèdent des compétences dans le domaine de la métrologie, instrumentation et informatique d'encaissement.

**Le contenu pédagogique est généralement découpé en trois parties :**

- une partie théorique,
- une partie démonstration effectuée par le formateur,
- une partie pratique (mise en situation) effectuée par le stagiaire.

La formation étant généralement sanctionnée par une attestation de fin de stage, le stagiaire devra se conformer aux exercices qui ont pour objectif d'évaluer son niveau de sortie de stage.

L'organisme de formation a pour objectif pédagogique l'amélioration des connaissances en sortie de stage.

### **4. LOCAUX ET MATERIELS :**

#### **DESCRIPTION DES INSTALLATIONS ET MOYENS MATERIELS MIS A DISPOSITION:**



L'entreprise est installée dans la zone industrielle du Vazzio sur 800 m<sup>2</sup> de locaux sur un terrain de 1500 m<sup>2</sup>.

Elle se compose de plusieurs zones :

Accueil Secrétariat

Service commercial

Salle de formation

Ateliers

Un espace adapté à l'activité de formation est proposé au groupe de participants avec une salle de formation de 80 m<sup>2</sup> avec une bonne insonorisation, grande clarté grâce à de larges baies vitrées dans un bâtiment entièrement rénové en 2022.



Toilettes et lavabo

Salle de repos avec machine à café et frigidaire

Grand Parking extérieur sécurisé et accessible

Toutes les zones du bâtiment sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

2 Issues de secours

Le bâtiment est équipé de climatisation réversible et est équipé extincteurs vérifiés chaque année.

Le personnel est formé et sensibilisé aux risques sécurité

Matériels à la disposition des stagiaires :

Salle de formation aménagée en atelier pesage et atelier encaissement

Nous avons un emplacement suffisant pour chaque poste de travail, un emplacement pour le poste formateur, visible par tous les participants le matériel pédagogique nécessaire aux explications du formateur (carnet de note, Paper bord, feutres), l'infrastructure logistique minimum nécessaire avec comme principaux équipements :

2 postes informatiques avec écran 22 "

2 configurations Pesage

2 configurations Terminaux point de vente

Fibre internet Réseau filaire et wifi téléphonie IP

Nous avons également la possibilité de louer à l'étage deux salle de 100 m<sup>2</sup> équipées de postes informatique.

## **5. REGLEMENT INTERIEUR :**

Les participants doivent prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.

Conformément à la législation en vigueur (*Art. L6352-3 à 5 et R.6352-1 à 8 du code du travail*), le présent règlement a pour objet de définir les règles disciplinaires ainsi que les règles générales d'hygiène et de sécurité .

### **1- Horaires :**

Le stagiaire est tenu de respecter la législation en vigueur, notamment en ce qui concerne la durée hebdomadaire du travail : les temps de formation doivent être considérés au même titre que des temps de travail.

Les stagiaires sont tenus de se présenter aux horaires d'ouverture du Centre, suivant l'emploi du temps établi dans la convocation. Une pause de 1/4 heure est accordée le matin et l'après-midi. Toutefois, ces horaires peuvent être adaptés d'un commun accord entre le Centre et le Client.

Le non-respect des horaires et des emplois du temps ainsi que les journées d'absence seront source de rapport à l'organisme de prise en charge et à l'entreprise dont dépend éventuellement le stagiaire.

### **2- Contrôle des présences :**

Le stagiaire signale sa présence en signant matin et après-midi une feuille d'émargement. Il appartient au stagiaire de vérifier qu'il est bien enregistré présent pour la période considérée.

### **3- Gestion des retards et absences :**

Les absences se comptent par demi-journée. Est donc compté absent tout stagiaire ne participant pas à au moins la moitié du temps de formation par demi-journée. Cependant, une note précisant le temps précis d'absence sera faite à l'employeur et l'organisme financeur éventuel en cas de retard ou de départ conséquents avant la fin de la session de formation.

### **4- Sécurité :**

Il est fortement conseillé que chaque stagiaire soit assuré :

- Au titre de la Protection Sociale courante (assurance maladie classique, CMU)
- Au titre de la Responsabilité Civile du stagiaire qui pourrait être mise en cause à l'occasion de dommages causés lors de la formation

### **5- Hygiène (Tenue vestimentaire - Tabagisme – Restauration) - Covid-19 Application des gestes barrières:**

Les stagiaires sont tenus de se présenter dans une tenue correcte.

Le Centre de formation est un espace entièrement non-fumeur. Il est donc strictement interdit de fumer dans l'enceinte du Centre. Il est strictement interdit de consommer nourriture et boissons dans le Centre, hormis les en-cas qui sont servis.

La prévention des risques de maladie est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène. A cet effet, les consignes générales et particulières d'hygiène en vigueur dans l'organisme, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

• **Le port du masque est obligatoire en période de pandémie.**

- Respecter la distance d'au moins 1 mètre minimum entre chaque individu.
- Se laver les mains dès l'arrivée en centre de formation puis très régulièrement avec du savon ou du gel/solution hydro alcoolique, notamment après contact imprévu avec d'autres personnes ou contacts d'objets récemment manipulés par d'autres personnes. Se sécher avec un essuie-main en papier à usage unique. Se laver les mains avant et après la prise de boisson, de nourriture et de cigarettes.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique.
- Saluer sans se serrer la main, bannir les embrassades.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter dans une poubelle.
- Utiliser ses propres fournitures (cahiers, stylos, gommages, calculatrices, etc.)

6- Matériel, dégradation :

a. Matériel collectif :

Lorsqu'elles ont lieu dans nos locaux, le Centre fournit le matériel nécessaire au bon déroulement de chaque séquence de formation. Chaque stagiaire est responsable du matériel qui lui est confié. Aucun matériel ne doit sortir du Centre sans autorisation. En cas de dégradation du fait d'un stagiaire, la remise en état du matériel ou l'éventuel rachat de ce dernier pourra être demandée au stagiaire.

b. Matériel personnel :

Les stagiaires peuvent se munir d'une clé USB leur permettant de sauvegarder et récupérer leur travail réalisé sur ordinateur pendant leur formation.

7- Propriété intellectuelle :

Au cours de la formation, les stagiaires sont susceptibles d'avoir accès à des logiciels ou à des supports de cours sur lesquels SAS ABELI ou des tiers ont des droits de propriété intellectuelle.

Les stagiaires peuvent être autorisés à reproduire en partie ou à transférer à des tiers ces logiciels ou ces supports de cours.

8- Publicité du Règlement :

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire avant le début de la formation.



## **6. MODELE DE CONVOCAATION :**

(email au donneur d'ordre et/ou responsable hiérarchique des stagiaires)

Bonjour,

Nous accusons réception de votre inscription à la session de formation ci-dessus référencée pour Mr XXX

### **Si formation à la société SAS ABELI:**

La session de formation se tiendra le lundi XX/XX/XXXX de 9h00 à 17h00 à :

SAS ABELI

ZI du VAZZIO

20090 AJACCIO

**Nous comptons sur la ponctualité des stagiaires inscrits.**

Ci joint

- les conditions générales de la formation.
- Règlement intérieur
- Programme de formation

### **Si formation sur site client :**

La session de formation se tiendra lundi XX/XX/XXXX de 9h00 à 12h00 dans vos locaux sur le lieu d'utilisation de votre balance.

La formation se déroulera sur votre matériel qui devra être opérationnel, c'est-à-dire que vos données articles devront être chargées dans la balance et/ou caisse et consommable disponible :

Ci joint

- les conditions générales de la formation.
- Programme de formation

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Cordiales salutations